

BURKINA FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**Rapport de mission conjointe de suivi-
évaluation de la situation alimentaire
et nutritionnelle des ménages et
d'identification des besoins
d'intervention**

Décembre 2019



Table des matières

POINTS SAILLANTS	2
INTRODUCTION	3
DEROULEMENT DE LA MISSION	4
I. APERÇU ET ISSUE DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2019/2020.....	5
1.1. Performance de la campagne agricole humide 2019/2020.....	5
1.1.1. Évolution de la production céréalière des cinq dernières années.....	5
1.1.2. Evolution de la production des autres cultures vivrières des cinq dernières années.....	5
1.1.3. Evolution de la production des cultures de rentes des cinq dernières années.....	7
1.1.4. Facteurs explicatifs de la performance de la campagne agricole 2019/2020.....	7
1.2. Performance de la production pastorale.....	9
1.2.1. Évolution de la production des cinq dernières années.....	9
1.2.2. Facteurs explicatifs de la performance de la production pastorale.....	9
1.3. Déroulement de la campagne agricole sèche.....	10
1.4. Situation de la campagne pastorale.....	10
1.4.1. Situation des pâturages, des stocks fourragers, des SPAI et des points d'eau.....	10
1.1.2. État physique et sanitaire des animaux.....	11
1.4.3. État des transhumances et des conflits.....	13
II. SITUATION DES MARCHES.....	13
2.1. Situation des marchés des produits agricoles.....	13
2.1.1. Offre et demande céréalières.....	13
2.1.2. Flux entrants et sortants de céréales.....	14
2.1.3. Analyse des prix des produits agricoles.....	14
2.2. Situation des marchés des produits maraichers.....	16
2.2.1. Offre et demande des produits maraichers.....	16
2.2.2. Flux entrants et sortants de produits maraichers.....	16
2.2.3. Analyse des prix des produits maraichers.....	16
2.3. Situation des marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	16
2.3.1. Offre et demande des PFNL.....	16
2.3.2. Analyse des prix des PFNL.....	17
2.4. Situation des marchés à bétail.....	17
2.4.1. Offre et demande de bétail.....	17
2.4.2. Analyse des prix du bétail.....	18
2.4.3. Termes de l'échange bouc/céréales.....	20
III. SITUATION SANITO-NUTRITIONNELLE.....	21
IV. ZONES A RISQUES ET STRATEGIES D'ADAPTATION.....	21
4.1. Situation actualisée des communes à risque.....	21
4.2. Stratégies d'adaptation.....	23
4.2.1. Consommation alimentaire des ménages.....	23
4.2.2. Principales sources de revenus des ménages.....	23
4.2.3. Stratégies liées aux avoirs des moyens d'existence.....	23
V. SITUATION DES PDI ET AUTRES CATASTROPHES.....	23
VI. SITUATION DES INTERVENTIONS EN COURS ET PESPECTIVES.....	24
6.1. Situation des interventions en cours.....	24
6.2. Perspectives d'intervention humanitaires.....	27
6.3. Besoins d'intervention non couverts.....	29
VII. PERSPECTIVES ALIMENTAIRES.....	31
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Évolution quantitative de la production des cinq dernières années.....	5
Tableau III : Évolution quantitative de la production des cinq dernières années.....	7
Tableau XIII : Situation des interventions : cartographie des acteurs	25
Tableau XIV : Situation des interventions : situation des bénéficiaires.....	25
Tableau VII : Situation des prix de taureau	35

POINTS SAILLANTS

La situation de la campagne agricole
- Démarrage timide des activités de la campagne sèche
- Hausse de la production des cultures de rente excepté le niébé par rapport à l'année passée.
- Situation zoo sanitaire meilleure par rapport à la même période de l'année passée
La situation pastorale
- Début de dégradation du pâturage naturel et de tarissement des points d'eau
- -Forte pression des animaux sur le pâturage dans les zones d'accueil des PDI au Sahel
- Perte et bradage des animaux des PDI du fait de la précarité de leurs situations
La situation des marchés agro-sylvo-pastoraux
- Disfonctionnement de certains marchés liés à la situation sécuritaire
- Baisse des prix des céréales par rapport à l'année passée ;
- Baisse de la demande sur les marchés à bétail ;
Les perspectives alimentaires
- Renforcement de la disponibilité alimentaire au cours des prochains mois avec les cultures maraichères
- Probable détérioration de la situation alimentaire du bétail
-
La situation humanitaire et les interventions
- Accroissement continu du nombre de PDI.
- Besoin d'assistance en vivres et non vivres pour les PDI et ménages hôtes.
- Besoin de renforcer les moyens d'existence des PDI et ménages hôtes.

INTRODUCTION

La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2019/2020 est évaluée à 5 029 321 tonnes. Elle enregistre une baisse de 2,92% par rapport à la campagne précédente et une hausse de 11,97% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette production est tirée par celle des régions de la Boucle du Mouhoun (18%), des Hauts Bassins (15%) et du Centre-Ouest (10%). Le maïs demeure la production dominante et représente 35% de la production totale. Les importantes baisses de production sont enregistrées dans les régions du Centre-Nord (-15%) et du Sahel (-12%), comparativement à la campagne précédente.

La production céréalière nationale, comparée au besoin de consommation humaine fait ressortir un excédent brut de 204 626 tonnes. En prenant en compte le solde import/export, l'excédent net s'établit à 888 273 tonnes. Le pays demeure toutefois fortement dépendant de l'extérieur pour couvrir ses besoins en riz et en blé.

L'analyse du bilan céréalier fait ressortir qu'en termes de couverture des besoins céréaliers des populations, 21 provinces sont excédentaires, 07 provinces en situation d'équilibre et 17 provinces déficitaires. Au niveau des ménages agricoles, 39,5% d'entre eux n'arriveraient pas à couvrir leur besoin céréalier avec leur propre production, contre 42,5% pour la campagne 2018/2019.

Sur le plan pastoral, l'analyse du bilan fourrager prévisionnel fait également ressortir 16 provinces très déficitaires, 15 provinces déficitaires, 05 provinces en situation d'équilibre et 09 excédentaires en termes de couverture des besoins des animaux.

L'analyse de la vulnérabilité alimentaire et l'estimation des populations à l'aide de l'outil cadre harmonisé indique qu'en situation courante allant d'octobre à décembre 2019, le nombre de provinces en phase 1 « minimale », 2 « sous pression » et 3 « crise » sont respectivement de 20, 22 et 3 provinces. Les populations ayant besoin d'une assistance immédiate durant cette période sont estimées à 1 219 000 personnes, dont 28 360 personnes en urgence alimentaire. Si rien n'est fait d'ici le mois de juin, la situation pourrait toutefois se dégrader davantage et 9 provinces basculeront en crise alimentaire. La population atteindrait les 1 786 600 de personnes, dont 80 300 en urgence alimentaire.

Dans un tel contexte, la veille informationnelle doit être maintenue d'où la mise en œuvre de cette mission conjointe de suivi dont le l'objectif est d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle et les besoins d'intervention, notamment dans les zones à risque identifiées.

Le présent rapport issu de l'analyse des différentes structures du dispositif met l'accent sur les grandes lignes suivantes :

- l'aperçu de la campagne agropastorale 2019/2020 ;
- la situation des marchés ;

- la situation sanitaire et nutritionnelle des ménages, ainsi que celle zoosanitaire ;
- les zones à risque et les stratégies d'adaptation ;
- la situation des PDI et autres catastrophes humanitaires ;
- la situation des interventions ainsi que les perspectives d'interventions;
- les perspectives alimentaires et les recommandations.

DEROULEMENT DE LA MISSION

Cette mission de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages s'est déroulée du **15 au 21 décembre 2019**.

Elle a connu la participation **(i)** des structures étatiques (SE-CNSA, SP-CVEL, SP-CONACILSS, SP-CONAPGENRE, SP-PAM, SONAGESS, DGESS/MAAH, DGPV, DGESS/MRAH, DGEAP/MRAH, DGPA/MRAH, DGEVCC/MEEVCC, DGAHDI), **(ii)** de la Société Civile (CIC-B), **(iii)** des projets et programmes (P1P2RS et PRAPS-BF), **(iv)** des ONG (TDH/Lausanne et Croix Rouge).

L'objectif global était de définir les besoins d'intervention dans les zones à risque afin de prévenir d'éventuelles perturbations ou dégradations de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages.

Les participants à la mission ont été répartis en six (06) équipes sur six (06) axes afin de sillonner les treize (13) régions du pays. Ces équipes ont participé à des rencontres régionales regroupant les différentes structures techniques déconcentrées en charge de l'agriculture, de l'eau, de la santé, des ressources animales, de l'action humanitaire, des infrastructures et de l'environnement. Ces rencontres ont enregistré aussi la participation des collectivités territoriales et administratives ainsi que celle des partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A l'issue de cela, les différentes équipes se sont non seulement entretenues avec des producteurs, des ménages PDI et hôtes, des commerçants et des consommateurs, mais ont également visité des sites de production maraichère. Ces échanges ont surtout eu lieu dans les zones les plus exposées à des difficultés alimentaires. De même, certains marchés clés des régions ont été visités.

Au cours de la mission, quelques difficultés ont été rencontrées à savoir :

- ✓ la situation sécuritaire qui a limité les déplacements sur le terrain ;
- ✓ le gap d'informations dans certains domaines en l'occurrence la santé, l'élevage et l'environnement ;
- ✓ le manque de données sur les interventions de certaines ONG qui n'ont pas pris part aux rencontres.

I. APERÇU ET ISSUE DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2019/2020

1.1. Performance de la campagne agricole humide 2019/2020

1.1.1. Évolution de la production céréalière des cinq dernières années

La production céréalière au Burkina Faso a varié en dents de scie durant les cinq (05) dernières années, et cela pour l'ensemble des différentes régions. Cette variation s'explique principalement par la vulnérabilité des modèles d'exploitation/ systèmes d'exploitation aux aléas climatiques. De ce fait, les résultats de production sont fortement dépendants des facteurs bioclimatiques, et par conséquent de la variabilité de ces facteurs d'une année à l'autre. Par ailleurs, des tendances à la hausse ou à la baisse ont pu être relevées dans certaines régions et cela pour certaines spéculations. Si la variation de la production céréalière par rapport à la moyenne de production quinquennale au niveau nationale est positive soit de l'ordre de +11,9%, une tendance à la baisse quoique légère quelque fois a été relevée dans 15 provinces sur les 45 que compte le pays. Ce sont les *Balé* (-2,6%), les *Banwa* (-3,9%), le *Bazèga* (-13,5%), le *Gourma* (-2,2%), le *Houet* (-4,2%), le *Kadiogo* (-3,5%), le *KénéDougou* (-17%), la *Komandjoari* (-12,6%), la *Kompienga* (-9%), le *Kouritenga* (-9,2%), le *Loroum* (-23,9%), le *Soum* (-24,2%), le *Yatenga* (-8,6%), le *Ziro* (-7,5%), et le *Zoundwéogo* (-3%).

Outre cela, au regard des résultats de production attendus en cette campagne agricole et comparaison faite à celle précédente, la production céréalière est en légère baisse de 2,92% au niveau national. Exception faite des régions du Centre, du Centre Est, du Sud-Ouest et des Cascades où des hausses respectivement attendues sont de l'ordre de 13,40%, 3,87%, 7,26% et 23,83%, toutes les autres régions du pays enregistreront des baisses de productions et cela de l'ordre de -5,62% pour le Plateau Central, -15,17% pour le Centre Nord, -4,94% pour le Centre Ouest, -2,83% pour le Centre Sud, -12,24% pour le Sahel, -5,85% pour la Boucle du Mouhoun, -2,51% pour l'Est, -0,62% pour le Nord et -5,95% pour les Hauts Bassins.

Tableau I : Évolution quantitative de la production des cinq dernières années

Céréales	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Var. An	Var. 5ans
Mil	946 184	905 071	828 234	1 189 079	1 024 713	-13,82%	+5,83%
Mais (Tonne)	1 469 612	1 602 525	1 533 431	1 700 127	1 759 493	+3,49%	+13,68%
Sorgho blanc	1 073 095	1 177 442	1 005 214	1 528 848	1 482 204	-3,05%	+22,19%
Sorgho rouge	362 545	486 402	360 684	400 987	385 867	-3,77%	-5,32%
Riz	325 138	384 690	325 566	350 392	366 010	+4,46%	+5,58%
Fonio	13 091	10 936	10 068	11 270	11 034	-2,09%	+2,31%
Ensemble	4 189 665	4 567 066	4 063 198	5 180 702	5 029 321	-2,92%	11,91%

1.1.2. Evolution de la production des autres cultures vivrières des cinq dernières années

Indexées à la moyenne quinquennale, les productions de tubercules tels l'igname et la patate sont en hausse respective de 18,5% et 27,8%. Toutefois, des baisses ont été relevées dans la *Sissili* (-34,2%)

pour ce qui est de la production d'igname. Quant à la production de la patate, des baisses ont également été enregistrées dans les provinces du *Nahouri* (-9%), du *Noumbiel* (-57,1%) et du *Tuy* (-26,9%). Comparaison faite à la production de la campagne agricole précédente, la production d'igname est en hausse de 34% au niveau national avec cependant des baisses relevées dans les provinces de la *Bougouriba* (-20,90%) et de la *Comoé* (-2,44%). En référence toujours à l'an dernier, la production de patate est également en hausse, et de l'ordre de 10,34% avec par ailleurs des baisses relevées dans les régions du Centre-Ouest (-33,45%), du Centre-Sud (-31,38%) et l'Est (-57,09%).

La production nationale de niébé et du voandzou, rapportée aux moyennes de production quinquennales sont en hausse respectivement de 8,4% et 17,1% avec nonobstant des baisses relevées dans certaines régions. En effet, toujours en référence aux moyennes quinquennales, la production de niébé attendue en cette campagne sera en baisse dans douze (12) provinces du pays avec les plus fortes baisses relevées dans les provinces du *Loroum* (-58,6%), du *Koupléogo* (-33,9%), du *Soum* (-27,3%) et du *Nayala* (-22,9%). Celles du voandzou, indexées à la moyenne quinquennale, sont en baisse dans huit (08) provinces du pays, et les plus fortes variations négatives sont celles des provinces du *Séno* (-97,9%), du *Yatenga* (-42,4%), du *Koupléogo* (-297%), du *Zoundwéogo* (-24,4%) et du *Nahouri* (21,3%). Comparées aux productions de l'année passée, la production nationale de niébé est en baisse de 7,11% à l'instar de la production au niveau des différentes régions exceptées celles du Centre, du Nord, et des cascades où des hausses sont attendues, soit respectivement de 5,46%, 3,98%, et 24,62%. Par ailleurs, en référence aux résultats de production de la campagne passée, la production du voandzou au niveau nationale devrait rester stable mais connaîtrait une légère baisse de 0,43% avec cependant des variations négatives plus significatives pour les régions du Sahel (-40,02%), et du Centre Est (-32,10%).

Somme faite, par rapport à la moyenne quinquennale et par rapport aux résultats de production de l'année passée la variation de la production nationale des autres cultures vivrières sus citées, serait respectivement de +11% et -3,54%.

Tableau II : Évolution quantitative de la production des cinq dernières années

Autres cultures vivrières	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Var. An	Var. 5 ans
IGNAME	28 762	47 662	46 735	35 909	48 134	34,04%	18,54%
PATATE	47 029	70 502	58 749	64 537	71 208	10,34%	27,82%
NIEBE	571 304	554 286	555 833	683 174	634 578	-7,11%	8,39%
VOANDZOU	46 876	51 836	56 101	63 333	63 061	-0,43%	17,11%
Ensemble	693 971	724 286	717 419	846 953	816 981	-3,54%	11,06%

1.1.3. Evolution de la production des cultures de rente des cinq dernières années

La production des cultures de rentes a fluctué au cours des cinq (05) dernières années et cela, à l'instar des cultures céréalières et autres cultures vivrières. Comparée à la moyenne des cinq (05) dernières années, la production des cultures de rente dans l'ensemble est restée relativement stable (-0,4%) mais a connu des variations disparates suivant non seulement les différentes provinces et régions du pays, mais également en fonction du type de cultures. En effet, par rapport à la moyenne quinquennale, la production nationale de coton a baissé de -19,4% tandis que celle de l'arachide, du sésame et du soja ont haussé respectivement de 2,3%, 48,4% et 97,9%. Suivant les différentes provinces, la baisse de la production des cultures de rentes a concerné 17 provinces et est comprise entre -2,7% (dans la Léraba) et -60,1% (dans le Soum).

Rapportées aux productions de la campagne précédente, la production nationale de l'ensemble des cultures de rentes notamment le coton, l'arachide, le sésame et le soja, est en hausse respectivement de 26,14%, 16,94%, 33,12% et 39,97% en dépit des baisses relevées dans certaines régions. En effet, pour le coton une baisse de production observée dans les régions du Plateau Central (-19,16%), du Centre-Ouest (-10,78%), de l'Est (-30,78%), et du Centre-Est (-34,25%). Pour l'arachide, seule la région du sahel a connu une baisse de production bien que légère soit de 6,73%. Pour la culture du sésame, les baisses de production ont été relevées dans les régions du Centre-Nord (-19,84%) et du Sahel (-35,79%). Pour la culture du soja, la baisse de production a concerné essentiellement la région de la Boucle du Mouhoun (-18,52%).

Tableau III : Évolution quantitative de la production des cinq dernières années

Cultures de rente	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Var. An	Var. 5 ans
Coton	768 930	784 784	844 337	482 173	608 200	+26,14%	-19,45%
Arachide	365 887	519 345	334 328	329 783	385 643	+16,94%	+2,32%
Sésame	235 079	163 920	163 787	253 936	338 037	+33,12%	+48,45%
Soja	20 021	25 851	18 500	31 314	43 829	+39,97%	+97,89%
Ensemble	1 389 917	1 493 900	1 360 952	1 097 206	1 375 709	25,38%	-0,44%

1.1.4. Facteurs explicatifs de la performance de la campagne agricole 2019/2020

La faible modernisation des systèmes de production dans un contexte de forte variabilité climatique rend l'agriculture des pays sahéliens vulnérable entre autres aux aléas tels que (i) l'irrégularité des pluies dans leur répartition tant dans le temps que dans l'espace, (ii) les attaques des ennemis de cultures, (iii) les problèmes liés aux questions foncières et (iv) le phénomène de la baisse de la fertilité des sols corrélée à une dégradation physique et progressives des sols. A cet effet, il est aisé d'imputer la fluctuation d'une campagne à l'autre des résultats de la production nationale au contexte décrit.

Par ailleurs, la hausse de la production céréalière relevée en cette campagne agricole par rapport à la production moyenne des cinq (05) dernières années est principalement imputable aux efforts de l'État et ses partenaires pour ce qui est de l'appui des producteurs en intrants, équipement divers et en renforcement de capacité des différents acteurs. Aussi il a été relevé un impact moindre des attaques de la chenille légionnaire comparaison faite aux années précédentes et cela, du fait des actions conjointes toujours de l'État, des différents partenaires et en avant-postes des producteurs eux-mêmes. Quant à la baisse de la production des céréales par rapport à celle de la campagne passée, les principaux facteurs explicatifs retenues ont été la dégradation de la situation sécuritaire et le regain d'intérêt de certaines cultures de rente comme le sésame qui expliquerait en partie la réduction des emblavures de mil (-15,59%) et de sorgho (-4%).

Quant aux autres cultures vivrières, la hausse de production nationale par rapport à la production moyenne des cinq (05) dernières années est corrélée en plus de l'amélioration variétale, à l'augmentation des superficies (+31,92%) au cours de ces dernières années. Cependant, la baisse de la production nationale des cultures vivrières relevée par rapport à celle de la campagne passée reste attribuable aux mêmes principaux facteurs explicatifs sus évoqués.

Pour ce qui est des cultures de rente, les hausses de la production par rapport à la production moyenne des cinq (05) dernières années et à celle de la campagne précédente est la résultante (i) des diverses actions entreprises dans ce sens par l'État et ses partenaires dans la promotion et la mise à disposition de variétés performantes, (ii) à l'augmentation des superficies (30% par rapport à l'année passée et 13,58% par rapport à la superficie moyenne des cinq (05) dernières années et surtout (iii) à la relance du marché du sésame qui se révèle plus lucratif, d'où un regain d'intérêt par les producteurs.

Ceci étant, la présente campagne agricole à l'instar de celle des années passées, n'a pas été en marge des séquences sèches qui ont négativement affecté la conduite des cultures. En effet, l'ensemble des régions a connu des pauses pluviométriques de durées variables en fonction des localités du pays et allant quelquefois à plus de 20 jours. L'impact sur les rendements de ces pauses a été exacerbé par leur survenue à des stades critiques de la croissance et du développement des cultures, notamment au moment de la levée occasionnant des resemis par endroit, et au moment de la floraison et/ou la ramification des plants. De plus, si le démarrage de la campagne en cette année est jugée tardif du fait de l'installation timide des pluies utiles, une poursuite des pluies au cours du mois d'octobre a été observée dans la majeure partie du pays à l'exception des régions du Sahel où il a été relevé un arrêt précoce des pluies.

Aussi, la dégradation de la situation sécuritaire, déjà cité plus haut comme un des principaux facteurs explicatifs des résultats de la présente campagne, a engendré des déplacement interne de population

et par ricochet (i) l'impossibilité pour certains ménages de produire, (ii) l'abandon de champs, (iii) la destruction de champs ou de production, et (iv) l'incertitude de la bonne tenue des activités de récoltes et de post-récolte dans les localités en proie à l'insécurité.

1.2. Performance de la production pastorale

1.2.1. Évolution de la production des cinq dernières années

La difficulté d'obtention des données en lien avec les ressources animales subsiste, ce qui n'a pas permis une évaluation quantitative de la performance de la présente campagne pastorale ainsi que de celle des cinq dernières années, et cela pour toutes les régions à quelques exceptions près. En effet, les rapports d'activités du secteur n'ayant pas été transmis du fait du mouvement d'humeur des agents dudit ministère, les données partielles collectées par les missions précédentes ne permettent pas une bonne appréciation ni des comparaisons avec les années antérieures.

Cependant, en tout état de cause, il ressort à l'issue de la présente mission, que la production a connu une évolution en dents de scie au cours des cinq dernières années. Comparativement à l'année passée, la performance de la campagne a baissé en termes de production de lait, d'œuf et de fourrage. Cela se confirme avec les échanges avec les producteurs et les services techniques des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun.

Pour le cas de la région de la Boucle du Mouhoun, comparativement à l'année passée à la même période, l'évolution de l'effectif du cheptel est en hausse de 2%, à l'exception de la volaille dont l'effectif est en baisse de 27%. Les productions du lait, de la viande et des œufs sont en baisse respective de 61%, 42% et 45%. Les fourrages cultivés et la biomasse naturelle sont, quant à elles, en baisse respective de 97% et 7%.

Concernant la région des Hauts-Bassins, les productions de lait et des œufs sont en baisse respective de 12% et 94% alors que celle de viande est en hausse de 27% comparées à l'année passée à la même période.

1.2.2. Facteurs explicatifs de la performance de la production pastorale

Les facteurs explicatifs de la performance de la campagne pastorale 2019/2020 telle que décrite, sont entre autres l'inégale répartition de la pluviométrie dans l'espace et dans le temps avec des hauteurs d'eau tombées inférieures à celles de l'année passée. En effet, cela a eu un impact négatif sur le développement des cultures fourragères surtout avec l'installation tardive des pluies. Aussi, la survenue des poches de sécheresses de plus de 10 jours dans la plupart des régions pendant le mois de septembre qui ont joué négativement sur le développement de la biomasse naturelle et par ricochet, sur la production animale (en exemple le lait). Par ailleurs, la dégradation de la situation

sécuritaire a occasionné des déplacements des éleveurs avec des pertes et bradage d'animaux et une importante transhumance extérieure.

1.3. Déroulement de la campagne agricole sèche

Le déroulement de la présente campagne agricole sèche est normal et similaire à celle de l'année passée. Cependant, un retard a été relevé pour ce qui est des appuis. Il faut noter que les emblavures pour cette campagne à la deuxième décennie de décembre étaient inférieures à celles de l'an dernier. Cela pourrait s'expliquer par la poursuite des pluies jusqu'à la troisième décennie du mois d'octobre dans certaines régions perturbant ainsi les opérations de récoltes qui se sont poursuivies jusqu'au mois de décembre au niveau des basfonds et périmètres irrigués qui sont des sites potentiels de productions de saison sèches.

D'une manière générale, les principales opérations culturales dominantes sont essentiellement les semis et les opérations d'entretien notamment sarco-binage, les traitements phytosanitaires et l'irrigation. Les principaux stades phénologiques dominants sont l'étalement.

Les principales difficultés rencontrées sont le faible niveau de remplissage de certaines retenues d'eau et l'inaccessibilité de certains sites liée à la situation sécuritaire.

1.4. Situation de la campagne pastorale

1.4.1. Situation des pâturages, des stocks fourragers, des SPAI et des points d'eau

- **Les pâturages**

Dans toutes les régions, les pâturages sont globalement passables et connaissent un début de dégradation due à l'arrêt des pluies bien que tardifs et aux feux de brousse précoce dans certains endroits. Cette dégradation va s'accroître dans les prochains mois et sera encore pire dans les zones à forte concentration d'animaux avec surtout la présence de PDI dans certaines localités. Comparée à 2018, la dégradation sera précoce.

- **Stocks fourragers**

Les pluies d'octobre ont impacté négativement la qualité de certains stocks fourragers dont certains sont rendus inexploitablement par des animaux. De plus, la conservation est mauvaise pour la plupart des producteurs du fait de l'inexistence d'infrastructures de stockage adaptées (fenils). Les stocks ne sont pas totalement estimés mais les producteurs estiment qu'ils seront moindres par rapport à la campagne passée et à la moyenne quinquennale. Ce stock ne permet pas de couvrir les besoins jusqu'à la régénérescence du pâturage la prochaine campagne. D'une manière générale donc, les stocks fourragers sont jugés passables en cette campagne bien qu'ils soient bons par endroit (Séno au Sahel, Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Centre-Ouest, Centre-Sud, etc...).

- **SPAI**

La situation des stocks institutionnels placés au niveau des producteurs n'a pas varié depuis la mission d'octobre. Toutefois, de nouveaux stocks bien que faibles, sont positionnés dans les magasins des DPRAH pour une distribution aux producteurs en 2020 (tourteau vrac, aliment bétail, maïs jaune, soja, aliments porc et pierres à lécher). Cependant, les stocks commerçants restent disponibles mais les prix sont peu accessibles et varient selon la localité et la qualité du produit. Le sac de 50kg du tourteau de coton en vrac varie entre 7 000 et 8 000 FCFA. Le sac de 50kg de son de blé se négocie autour de 8 500, le sac de 50 kg de tourteau de coton cubé entre 11 000 et 12 500 FCFA.

Le contenu de certains sacs de SPAI est détérioré du fait de la mauvaise conservation en saison pluvieuse (SPAI provenant de stock résiduel de coton, les nouvelles productions n'étant pas disponibles). Les prix des SPAI en 2019 et en 2018 sont quasi stables dans presque toutes les régions, en légère hausse variant de 06 % au Centre-Nord à 15 % au Centre-Ouest. Cela serait dû à une disponibilité des SPAI plus faible en 2019 qu'en 2018 et au manque d'approvisionnement des aliments subventionnés par l'état et ses partenaires en 2019.

- **Points d'eau**

Sur le plan de l'abreuvement, les points d'eau d'abreuvement sont jugés passables en cette période mais permettent toujours de satisfaire les besoins en eau des animaux, mais cette situation ne va pas durer car les différents points d'eau, en dehors des barrages, sont au stade de semi tarissement. De plus, le développement des cultures maraichères réduit l'accessibilité en eau des animaux et pourrait être des sources de conflits.

1.4.2. État physique et sanitaire des animaux

L'état d'embonpoint des gros ruminants et des petits ruminants est jugé globalement bon dans les régions exception faite des zones qui ont connu de déficits pluviométriques ou de longues poches de sécheresse (Nord par exemple). Du fait des pluies tardives dans la plupart des régions qui ont inhibé un peu les conséquences des poches de sécheresse, de la disponibilité des résidus de récolte, l'état d'embonpoint des ruminants en 2019 est similaire à celui de 2018 à la même période.

Tableau IV : Appréciation de l'état physique du bétail

PROVINCE	Appréciation de l'état d'embonpoint (Mauvais, Passable, Bon, Excellent)		Comparaison par rapport à l'an passé (En dégradation, Similaire, En amélioration)	
	Gros ruminants	Petits ruminants	Gros ruminants	Petits ruminants
Nahouri	bon	Bon	Similaire	Similaire
Zoundwéogo	bon	Bon	Similaire	Similaire
Bazèga	bon	Bon	Similaire	Similaire
Boulgou	bon	bon	bon	
Koulpélogo	bon	bon	bon	
Kouritenga	bon	bon	bon	
Bam	Bon	Bon	amélioration	amélioration

Namentenga	Bon	Bon	amélioration	amélioration
Sanmatenga	Bon	Bon	amélioration	amélioration
Oudalan	Passable	Bon		
Séno	Bon	Bon		
Soum	Passable	Passable		
Yagha	Bon	Bon		
Passoré	Passable	Passable	Similaire	Similaire
Zondoma	Passable	Passable	Similaire	Similaire
Yatenga	Passable	Passable	Similaire	Similaire
Lorum	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Sanguié	Passable	Bon	Similaire	Similaire
Boulkiemdé	Passable	Passable	Similaire	Similaire
Sissili	Bon	Bon	En amélioration	En amélioration
Sapouy	Bon	bon	Similaire	Similaire
Balé	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Banwa	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Kossi	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Mouhoun	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Nayala	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Sourou	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Houet	Bon	Bon	Similaire	Similaire
KénéDougou	Bon	Bon	Similaire	Similaire
Tuy	Bon	Bon	Similaire	Similaire

Dans presque toutes les régions, il n'est pas observé en cette période des foyers importants de maladies majeures.

Toutefois il est fait cas par les agents de la persistance de la Peste des Petits Ruminants (PPR) au Passoré et Zondoma dans la région du Nord, au Kouritenga (3 400 exposés avec 65 mortalités) et Koupéla (20 mortalités) dans le Centre-Est, au Ganzourgou dans le Plateau-Central. La PPR existe ou a existé dans les régions, mais la situation n'est pas faite par tous les agents. Des cas de Peste Porcine Africaine (PPA) ont été soulignés à Gorom dans le Sahel. Dans la région du Centre-Est, il a été enregistré des cas de *Parvovirose* (canins), de *maladies de Newcastle* (Volaille), et de *PPR* (Caprins), avec un effectif de 3 494 animaux exposés, 382 cas de morbidité et 102 cas de mortalité. Au Centre-Nord dans le Bam, la situation zoo sanitaire est caractérisée par une suspicion de la pasteurellose des petits ruminants et de la dermatophylose, accentuée par l'arrivée massive des animaux des populations déplacées.

Au niveau de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins, des cas sporadiques de variole aviaire et de dermatose nodulaires chez les bovins et petits ruminants ont été signalés et maîtrisés grâce aux vaccins et antibiotiques administrés.

Quant aux mortalités de volaille due surtout au pseudo peste aviaire, toutes les régions sont touchées actuellement en cette période avec des mortalités moyennes estimées par les producteurs à 40-85%. A Pilimpikou dans le Passoré par exemple, les producteurs estiment les pertes en pintadeaux entre 80-90% ce dernier trimestre.

Comparée à 2018 à la même période, la situation sanitaire est relativement plus calme. Exception faite de la volaille où il est noté une régression des différentes pathologies comparativement à l'année dernière.

Tableau V : Situation zoosanitaire non exhaustive

PROVINCE	Espèces	Epizooties suspectées	Localités	Nombre d'animaux exposés	Nombre de mortalités	Mesures en cours
			(communes)			
Ganzourgou	Caprins	Peste des petits ruminants	Méguet	260	3	Antibiothérapie
Boulgou	Volaille	Newcastle	Bittou	94	16	
Kouritenga	Ovins	Peste des petits ruminants	Andemtenga	3 200	65	Antibiothérapie
Kouplélogo	Caprins	Peste des petits ruminants	Bissiga		20	
Oudalan	Porcins	Peste Porcine Africaine	Gorom	24	4	Quarantaine
Zondoma	Ovins	Peste de Petits Ruminants	Leba	167	9	Isolement
Passoré	Caprins	Peste de Petits Ruminants	Pilimpikou	36	6	Isolement

1.4.3. État des transhumances et des conflits

Les sensibilisations menées dans les différentes régions ont permis de réduire le nombre de conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles. Pour ce trimestre, aucun conflit majeur lié à l'exploitation des ressources naturelles n'a été signalé dans l'ensemble des régions. Cependant, dans les régions touchées par l'insécurité, des mouvements des animaux des personnes déplacées internes vers les zones sécurisées ont été signalés. Des mesures de prévention doivent se poursuivre au regard de la pression liée au déplacement des éleveurs PDI sur les ressources naturelles dans les zones d'accueil. Il faut signaler qu'il y a un début de mouvements dans la région de l'Est, ce qui est jugé précoce par certains acteurs, avec la prévalence de l'insécurité dans la zone comme principal facteur explicatif. Toutefois, des nouvelles mesures sont prises par certains pays voisins comme le Bénin et des situations conflictuelles comme le refus d'entrée et le refoulement de certains transhumants dans le Nord du Togo, pourraient modifier les itinéraires des transhumants et au pire des cas affecter négativement la pratique de la transhumance en cette campagne pastorale.

II. SITUATION DES MARCHES

2.1. Situation des marchés des produits agricoles

2.1.1. Offre et demande céréalières

La majorité des marchés fonctionnent normalement. Cependant, certains marchés dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel ont été fermés suite à des mesures sécuritaires. Il s'agit de

Tongomael, Baraboulé, Nassoumbou et Koutougou dans la province du Soum et Toéni, Gomboro et Bangassogo dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Une bonne disponibilité en produits agricole a été observée sur l'ensemble des marchés avec une offre céréalière importante. Cette offre est supérieure au mois précédent mais est jugée similaire à l'année passée à la même période et à la normale.

La demande céréalière est faible mais demeure similaire comparativement à la normale. Par contre dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel, une légère hausse de la demande a été constatée. Cela s'explique par la présence des PDI dans ces zones qui s'approvisionnent sur les marchés pour leur alimentation.

2.1.2. Flux entrants et sortants de céréales

Les flux des céréales sont faibles à cette période. Ces flux sont principalement internes, des zones de production vers les zones de consommation, et sont en baisse comparativement à la même période de l'année passée et à la normale. La situation sécuritaire entrave le bon déroulement des flux internes avec pour conséquence des difficultés d'approvisionnement de certains marchés dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est.

Les flux sortants ou transfrontaliers sont pour le moment faibles et similaires à la normale mais des sorties ont été quand même signalées : le mil vers la Côte d'Ivoire, le maïs vers le Niger, le sorgho vers la Côte d'Ivoire, les amandes de karité vers le Ghana et la Côte d'Ivoire et le soja vers le Ghana uniquement.

2.1.3. Analyse des prix des produits agricoles

❖ Prix des céréales (mil, maïs et sorgho blanc)

Le niveau des prix des céréales est jugé abordable et en baisse par rapport au mois précédent. Sur les marchés de collecte, les prix moyens du kilogramme au mois de novembre 2019 étaient de 105 FCFA pour le maïs, de 158 FCFA pour le mil et 115 FCFA pour le sorgho. Par rapport au mois de novembre 2018, ces prix sont en baisse de 12% pour le maïs, de 19% pour le mil et de 26% pour le sorgho. Comparativement à la moyenne quinquennale, les prix producteurs sont en baisse de 13% pour le maïs, de 17% pour le mil et de 21% pour le sorgho.

Sur les marchés de détail, les prix moyens de novembre étaient de 134 FCFA le kilo pour le maïs, 171 FCFA pour le mil et 140 FCFA pour le sorgho. Ce qui donne une baisse respective de 1%, 2% et 4% par rapport au mois précédent. Par rapport au même mois de l'année passée, des baisses ont également été enregistrées :-14% pour le maïs, -20% pour le mil et le sorgho. Comparativement à la

moyenne quinquennale, les variations sont de -14%, -17% et -15% respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho. Ces baisses sont principalement dues à l'offre assez importante et à la faiblesse de la demande sur les marchés. La situation sécuritaire dans les localités du Nord et du Sahel entrave le bon déroulement des flux vers ces localités.

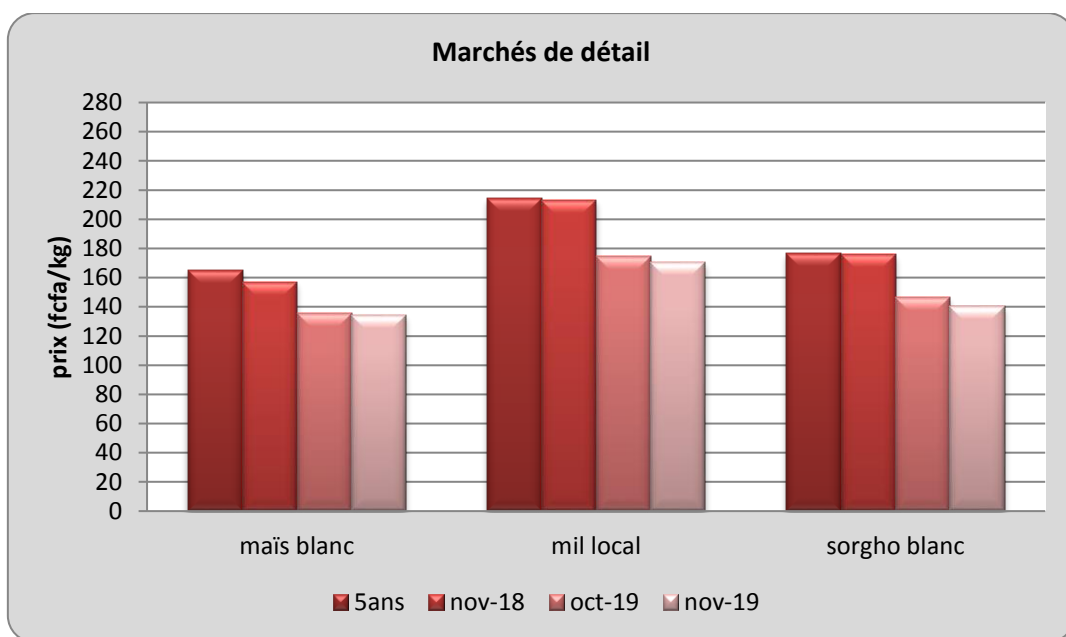


Figure 1 : Niveaux des prix des principales céréales

❖ Prix des produits de rente

Le prix du niébé n'a pas beaucoup varié par rapport au mois précédent sur l'ensemble des marchés. Une relative stabilité a été enregistrée avec un niveau moyen de 248 FCFA le kilogramme en novembre 2019 sur les marchés de détail. Ce niveau est en baisse moyenne de 11% par rapport au mois de novembre 2018 et à la moyenne quinquennale. Les acteurs prévoient cependant une hausse des prix d'ici quelques mois suite à la baisse de l'offre sur les marchés. En effet, la poursuite des pluies dans la région des Hauts-Bassins jusqu'en fin octobre a eu un impact négatif sur la production et la qualité du niébé. Au niveau des régions du Nord et du Centre-Nord, grandes productrices de niébé, c'est l'insécurité qui a beaucoup impacté sur la production et aussi sur l'accessibilité des zones de production.

Les prix du sésame ont connu une stabilité voire de légères baisses comparativement à l'année passée à la même période. Le prix moyen du kilogramme est passé de 597 FCFA en novembre 2018 à 539 FCFA en novembre 2019 soit une baisse de 11%. Cette baisse peut être imputée à la situation sécuritaire qui n'a pas favorisé la venue des exportateurs. Selon les acteurs, la situation sécuritaire a négativement impacté pour la production du sésame dans les zones de forte production tel que l'Est, le Nord et le Centre-Nord. Dans la région des Hauts-Bassins par exemple, les prix du sésame ont

connu de légères baisses comparativement à la même période de l'année passée : le kilogramme est passé de 700 FCFA en décembre 2018 à 575 FCFA en moyenne en décembre 2019. Cette baisse s'explique par une diminution du nombre d'exportateurs par rapport à l'année passée. Se basant sur leur nombre limité, ces derniers imposent leur prix aux commerçants grossistes, et indirectement aux producteurs.

Tableau VI : niveau et variations du prix du niébé sur les marchés de détail

Données	5ans	nov-18	oct-19	nov-19	var men	var an	var 5ans
Niébé	277	280	250	248	-1%	-11%	-11%

2.2. Situation des marchés des produits maraichers

2.2.1. Offre et demande des produits maraichers

Quant aux produits maraichers l'offre en cette période est faible dans la plupart des régions. Elle est importante par rapport au mois passé mais jugée similaire à l'année passée à la même période et à la normale.

2.2.2. Flux entrants et sortants de produits maraichers

Les marchés sont approvisionnés par les commerçants locaux et les producteurs. Les principaux produits maraichers disponibles sont entre autres la tomate, le chou la laitue, la carotte et l'oignon. Les produits maraichers sont acheminés des zones de fortes productions vers les zones de faibles productions.

2.2.3. Analyse des prix des produits maraichers

Les prix des produits maraichers du mois de novembre 2019 sont en hausse comparativement à l'année passée à la même période dans la majorité des localités du pays du fait de la faible disponibilité de ces produits. Néanmoins, les prix de la tomate sont en baisse considérable dans la région du Plateau Central.

2.3. Situation des marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

2.3.1. Offre et demande des PFNL

Les PFNL disponibles en cette période sont entre autre le Zamné, le kapok, les graines de néré, le soumbala, le tamarin, l'amande et le beurre de karité, le miel, les graines de moringa, la poudre de feuilles de moringa, les feuilles sèches et fruits de baobab ainsi que les produits du balanitès. D'une manière générale, l'offre est jugée faible en cette fin de saison hivernale sauf les calices du kapokier

dont la disponibilité est bonne due à la période de production. La demande, quant à elle est jugée moyenne.

2.3.2. Analyse des prix des PFNL

Sur les trois (3) derniers mois, les prix des PFNL sont restés globalement stables en dehors de celui du tamarin qui a connu une baisse de 46% entre septembre et novembre.

Par rapport au mois d'octobre, les prix des PFNL sont restés stables en dehors de celui du miel qui a connu une hausse de 10% et celui du tamarin qui a connu une baisse de 37%. La baisse du prix du tamarin s'expliquerait par la hausse de la disponibilité liée à la nouvelle production.

Comparativement à la même période de l'année passée, le prix du soumbala et celui du miel sont restés stables. Ceux des amandes de karité, des graines de néré et du Zamné ont connu des hausses respectivement de 16%, 24% et 17%. Par contre, les prix du beurre de karité, du kapok, et du tamarin ont connu des baisses respectivement de 14%, 20% et 48%.

Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix des graines de néré, du kapok et du miel sont restés stables. Les prix du soumbala et du tamarin ont baissé respectivement de 15% et 33%. Par contre, ceux des amandes de karité, du beurre de karité, du Zamné ont connu des hausses respectivement de 11%, 16% et 51%.

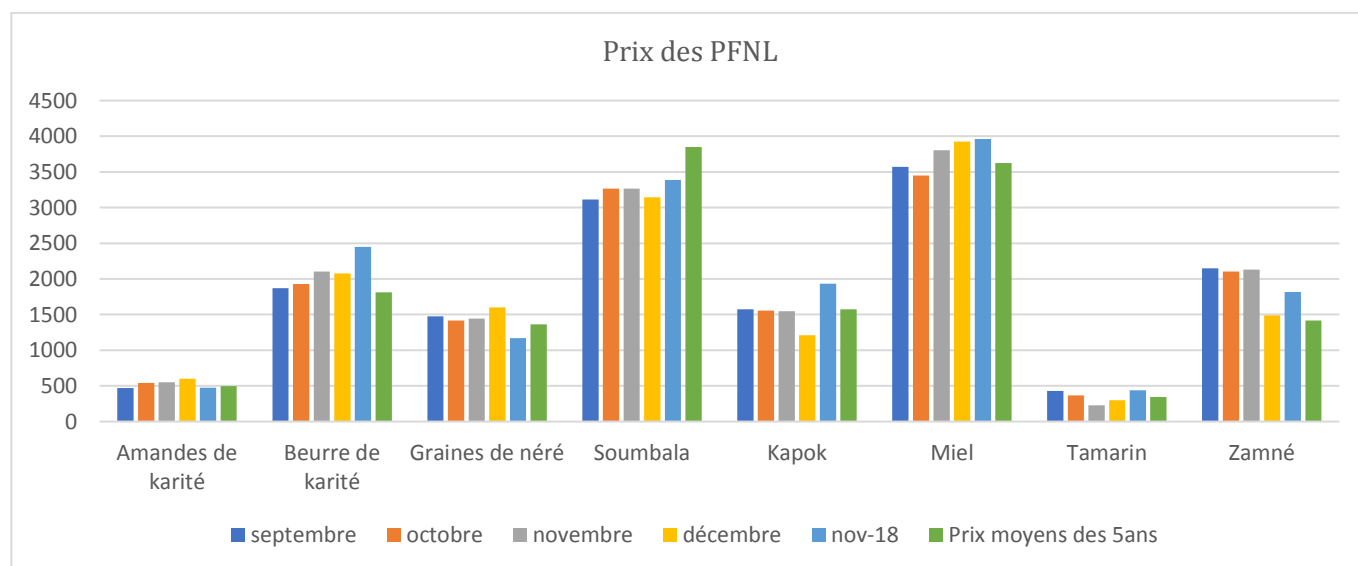


Figure 2 : Niveaux des prix des PFNL

2.4. Situation des marchés à bétail

2.4.1. Offre et demande de bétail

Les marchés à bétail ont connu un niveau d'approvisionnement en hausse au cours du mois de novembre sur la plupart des marchés par rapport au mois passé. Cette situation se justifie par la forte demande pour les fêtes de fin d'année, mais aussi la présence importe des animaux des personnes

déplacées internes sur les marchés. Seuls les marchés des provinces du Séno, de la Sissili (Tô) et du Gourma (Fada) ont enregistré des baisses de 4%, de 5% et de 23% respectivement. Les petits ruminants ont enregistré les mêmes tendances sur la majorité des marchés excepté les marchés des provinces du Séno et de Bogandé qui ont connu des baisses pour les deux espèces. Cette situation s'expliquerait par l'accès difficile à ces localités due à l'insécurité persistante. Les tendances comparées à la moyenne annuelle et quinquennale sont en baisses sur la plus part des marchés. La demande est restée faible sur l'ensemble des marchés. L'insécurité grandissante serait la principale cause de cette tendance.

2.4.2. Analyse des prix du bétail

❖ Prix du taureau

Les prix moyens du taureau sont restés stables sur la plupart des marchés par rapport au mois passé. A l'exception des marchés des provinces du Bam, du Sanmatenga et de la Gnagna qui ont connu des hausses de prix de 9%, 11% et 14% respectivement. Cette tendance serait due à la hausse de l'offre mais aussi à la faible demande des acteurs. Comparé à la moyenne annuelle la majorité des marchés ont enregistré une légère hausse. La province du Séno a enregistré la plus forte hausse de 22%. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, des baisses de prix ont été enregistré sur certains marchés et cela pourrait se justifier par la faible demande des acteurs notamment les étrangers due à l'insécurité. La situation est illustrée par les prix de marchés de quelques régions :

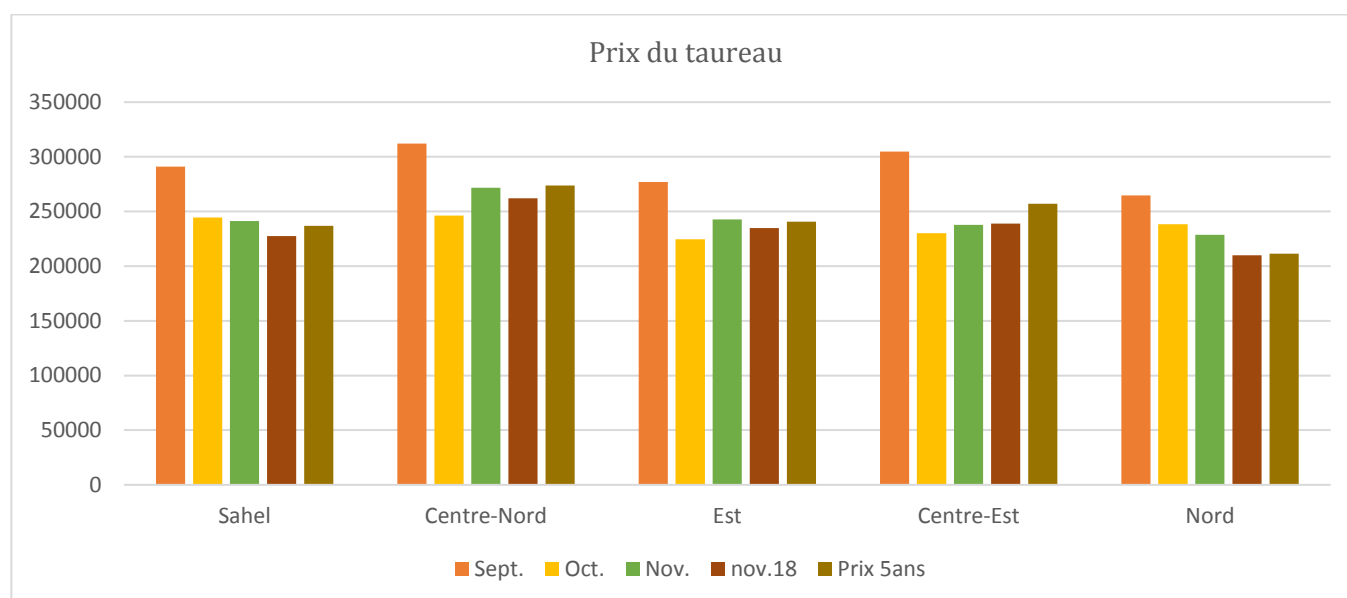


Figure 3 : niveau des prix du taureau

❖ Prix du bélier

Les prix moyens du bélier au mois de novembre ont connu une tendance stable par rapport au mois passé sur la plupart des marchés. Cette stabilité serait due à la hausse de l'offre enregistrée sur les marchés mais aussi à la faible demande des acteurs. En effet, des hausses de prix de 11%, 14% et 49% ont été observées sur les marchés des provinces de l'Oudalan, du Houet et du Gourma. Comparé à la moyenne annuelle et à celle quinquennale, des baisses de prix ont été enregistrées sur certains marchés. La province de la Sissili a connu les plus fortes baisses, 23% et 21% respectivement en comparaison annuelle et quinquennale. Cette situation pourrait s'expliquer par la baisse de demande des acteurs étrangers due à l'insécurité. La situation est illustrée par les prix de marchés de quelques régions :

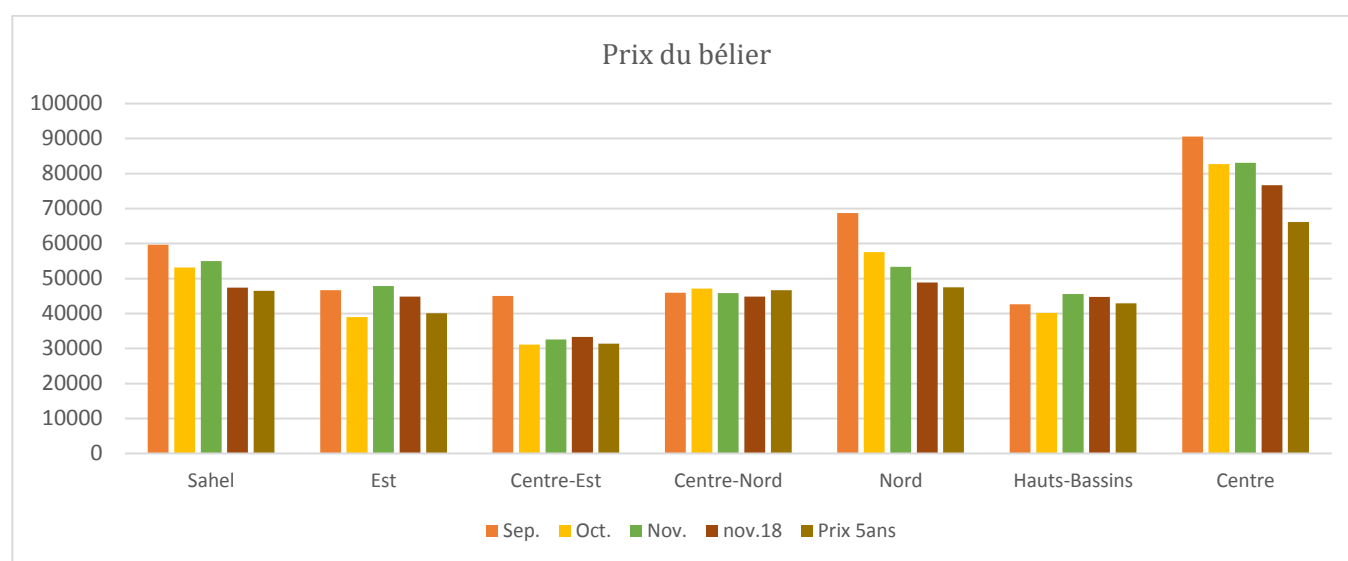


Figure 4 : niveau des prix du bélier

❖ Prix du bouc

Les prix moyens du bouc au cours du mois de novembre ont enregistré une tendance stable à la hausse sur les marchés par rapport au mois passé. Les hausses les plus remarquables sont de 11%, 12% et 13% respectivement sur les marchés des provinces du Bam, du Houet, du Gourma et de la Sissili. La faible demande explique cet état de fait. Comparés à la moyenne annuelle, les prix ont connu des variations en hausse sur la majorité des marchés, excepté les marchés des provinces du Houet, du Gourma et du Kouritenga, où les prix ont connu des baisses de 6%, 11% et 15% respectivement. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les mêmes tendances baissières ont été observées sur les marchés des provinces du Houet, du Bam et du Ganzourgou. Cela serait dû à l'inaccessibilité des marchés liés à l'insécurité.

La situation est illustrée par les prix de marchés de quelques régions :

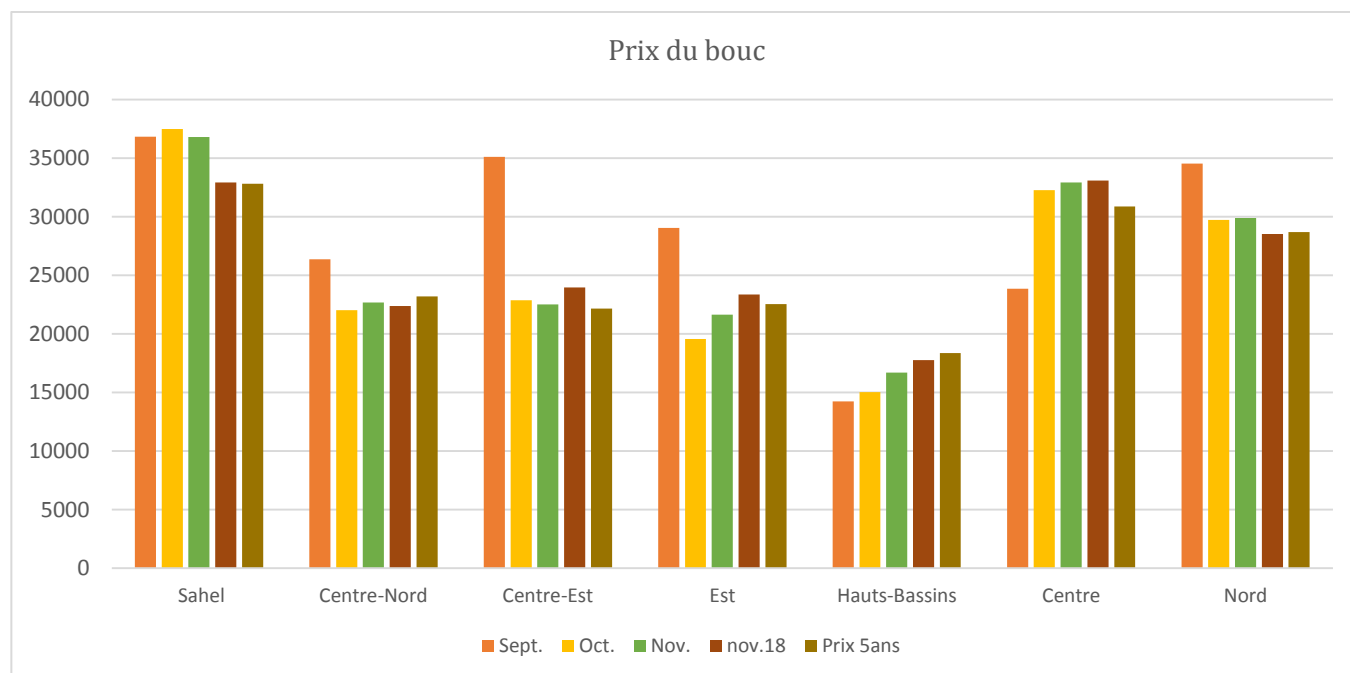


Figure 5 : niveau des prix du bouc

2.4.3. Termes de l'échange bouc/céréales

Les termes de l'échange bouc/céréales du mois de novembre sont en faveur de l'éleveur sur les différentes localités. Cette situation s'expliquerait par la bonne disponibilité des céréales et à des prix accessibles. Par ailleurs, les provinces de la Gnagna, du Houet et du Nahouri pourront connaître une dégradation de leur TDE les prochains mois. Comparé à la moyenne annuelle, les TDE ont connu des hausses excepté la province de la Gnagna qui a observé une baisse de 18%.

Par rapport à la moyenne quinquennale, les mêmes tendances baissières de 2% et 7% ont été enregistré respectivement dans les provinces de la Gnagna et du Houet. Cette situation pourrait se justifier par la baisse des prix du bouc de ces localités cette année.

Tableau VII : évolution des TDE

Provinces	TDE nov-18	TDE nov-19	TDE des 5ans	Variation annuelle	Variation 5ans
Bam	1.2	1.5	1.4	30%	5%
Sanmatenga	1.3	1.6	1.2	25%	28%
Région	1.2	1.5	1.3	27%	16%
Séno	1.3	1.7	1.4	30%	19%
Oudalan	1.9	2.2	1.2	17%	84%
Soum	1.3	2.3	1.8	70%	24%
Région	1.5	2.0	1.5	39%	42%
Gourma	1.9	2.4	1.6	30%	53%
Gnangnan	1.2	1.0	1.0	-18%	-7%
Région	1.5	1.7	1.3	6%	23%
Bougouriba	2.1	2.6	2.2	23%	20%
Ganzourgou	1.8	2.4	2.3	30%	5%
Houet	1.3	1.3	1.4	5%	-2%

Kadiogo	1.9	2.0	1.3	8%	59%
Kouritenga	3.3	3.3	2.7	1%	22%
Nahouri	1.0	1.4	1.0	42%	37%
Sissili	1.2	1.5	1.4	27%	12%
Yatenga	1.5	1.9	1.6	20%	18,75

Source : DGESS/MRAH

III. SITUATION SANITO-NUTRITIONNELLE

Les données sur les admissions des MAM et MAS ne sont pas disponibles.

La situation sanitaire est actuellement marquée selon les acteurs par des infections respiratoires aiguës chez les enfants de moins de cinq du fait de l'installation de l'harmatan. Au niveau nutritionnel, en absence de données, il est difficile de faire une analyse quantitative de la situation. Cependant, de l'avis des acteurs sur le terrain, la situation reste précaire surtout dans les zones accueillant des déplacés internes.

IV. ZONES A RISQUES ET STRATEGIES D'ADAPTATION

4.1. Situation actualisée des communes à risque

La situation actualisée des communes à risque d'insécurité alimentaire fait ressortir quatre-vingt-huit (88) communes. Comparativement à la situation d'octobre 2019, le nombre total de communes à risque reste inchangé mais certaines communes à risque ont été retirées dans certaines régions et d'autres furent rajoutées. Concernant les communes qui ont été retirées à savoir (Kombori dans la Kossi, Gorom dans l'Oudalan, Seytenga, Bani et Sampelga dans le Séno et Nagréongo dans l'Oubritenga), la situation s'est améliorée car les dernières pluies ont permis aux semis tardifs de boucler leur cycle et le niveau de remplissage des points d'eau atteint augure de bonnes perspectives de production de la campagne sèche.

Pour les communes qui ont été rajoutées notamment (Fada dans le Gourma, Kogho dans le Ganzourgou, Titao et Sollé dans le Loroum, Ourgou-Manega et Zitenga dans l'Oubritenga), la situation s'est détériorée surtout avec l'arrivée des PDI dans le Gourma et le Loroum. Pour la région du Plateau Central, il faut noter que les longues poches de sécheresse, les attaques de chenilles légionnaires et les pluies torrentielles ont contribué à dégrader la situation dans les communes concernées.

Le détail de la situation se trouve dans le tableau ci-dessous :

Tableau VIII : Situation actualisée des communes à risque et facteurs de risque

Régions	Provinces	Nombre	Communes	Facteurs de risques
Boucle du Mouhoun	Nayala	3	Kougny, Toma et Yaba	Sécheresse, installation difficile de la campagne
	Sourou	6	Di, Gomboro, Kassoum, Lanfiéra, Lankoué et Toéni	Sécheresse, installation difficile de la campagne, perte de superficies due à l'insécurité,
	Kossi	1	Barani	Insécurité, perte de superficies, installation difficile de la campagne
Est	Gnagna	4	Bogandé, Bilanga, Liptougou et Coalla	Sécheresse et chenille
	Gourma	4	Yamba, Matiacoali, Fada et Tibga	Insécurité et Mauvaise pluviométrie
	Komandjari	1	Gayéri	Sécheresse
	Tapoa	3	Kantchari, Botou et Partiaga	Poche de sécheresse, oiseaux, insécurité
Centre-Nord	Bam	5	Rollo, Rouko, Zimtanga, Bourzanga et Nasséré	Mauvaise pluviométrie, détérioration de la situation sécuritaire
	Namentenga	6	Boala, Boulsa, Bouroum, Dargo, Nagbingou et Tougouri	
	Sanmatenga	8	Barsalgho, Boussouma, kaya, Korsimoro, Namissiguima, pensa, Pissila et Ziga	
Sahel	Séno	3	Gorgadji, Falagountou et Dori	Caprices pluviométriques (sécheresse), Insécurité, PDI
	Yagha	6	Mansila, Boundoré, Sebba, Solhan, Tankougounadié et Titabé	Attaque de chenilles légionnaires et cantharides, poches de sécheresse, spectre de l'insécurité.
	Oudalan	4	Markoye, Oursi, Tin-Akoff et Déou	Poches de sécheresse, Insécurité, présence de PDI et risques d'attaques d'oiseaux granivores.
	Soum	9	Arbinda, Koutougou, Tongomael, Nassoumbou, Baraboulé, Kelbo, Pobé-Mengao, Djibo et Diguel	Poches de sécheresse, Insécurité criarde et présence de PDI
Nord	Loroum	4	Titao, Banh, Sollé et Ouindigui	séquences sèches en septembre et abandons de champs.
	Passoré	2	Kirsi et Bokin	
	Zondoma	1	Tougo	
	Yatenga	2	Tangaye et Koumbri	
Centre-Ouest	Sanguié	2	Didyr et Godyr	Installation tardive de la campagne et séquences sèches en septembre.
	Boulkiemdé	4	Bingo, Siglé, Kindi et Soaw	
Centre	Kadiogo	2	Tanghin-Dassouri et Pabré	Longues poches de sécheresse, chenilles légionnaires, pluies torrentielles
Plateau Central	Oubritenga	3	Absouya, Ourgou-manega et Zitenga	
	Kourwéogo	2	Niou et Toéghin	
	Ganzourgou	3	Méguet, Kogho et Salgho	
	Total	88		

4.2. Stratégies d'adaptation

4.2.1. Consommation alimentaire des ménages

La consommation alimentaire des ménages est bonne en cette période car les deux repas sont au moins assurés quotidiennement. En effet, les stocks paysans sont reconstitués avec les nouvelles récoltes et l'accessibilité des ménages aux céréales est également bonne avec la relative baisse des prix sur le marché. Cette consommation est jugée normale comparativement aux années antérieures. Toutefois, dans les zones d'insécurité, il a été relevé d'une part une réduction de la qualité et du nombre de repas pris par jour par les Personnes Déplacées Internes (PDI) et certains ménages hôtes et d'autre part la distribution de vivres par l'Etat et ses partenaires au profit des ménages vulnérables et des PDI devenant de plus en plus difficile.

4.2.2. Principales sources de revenus des ménages

Les sources de revenus des ménages sont diverses et varient selon la région et la période. Actuellement, les principales sources peuvent se résumer comme suit :

- la vente des produits agricoles, maraichers et PFNL ;
- la vente des petits ruminants, de la volaille et des produits animaux ;
- les prestations de service (main d'œuvre agricole, confection de briques, aide maçon) ;
- l'orpaillage à petite échelle ;
- les transferts d'argent ;
- le petit commerce ;
- l'artisanat ;
- la production et la vente du charbon et du bois de chauffe.

Comparativement à l'année dernière, ces sources de revenus restent similaires.

4.2.3. Stratégies liées aux avoirs des moyens d'existence

Les avoirs liés aux moyens d'existences des ménages sont préservés pour le moment. Aucune stratégie tendant à les compromettre n'a été signalée lors de la mission.

V. SITUATION DES PDI ET AUTRES CATASTROPHES

La situation des PDI reste préoccupante au regard de la hausse de leur nombre au niveau des centres d'accueil et au sein des familles d'accueil. En effet, au dernier trimestre de l'année 2019, 676 372 personnes déplacées internes ont été enregistrées. Le plus grand nombre est enregistré au Centre-Nord avec un effectif de 457 419 personnes contre 626 personnes au Centre qui enregistre le plus

faible nombre. De plus, nous notons que plus de 203 190 personnes ne sont pas encore assisté notamment dans les régions du Sahel et du Centre-Nord. A cela, il faut noter qu'à la date du 16 décembre 2019, la mission a eu vent de l'arrivée de 49 nouveaux PDI qui n'avait pas encore été enregistré dans la région du Sud-Ouest ; ces derniers venaient des provinces du Bam et du Soum. La situation détaillée des PDI par région se présente comme suit :

Tableau IX : Situation des déplacements de personnes en lien avec la situation sécuritaire

Répartition des personnes déplacées internes par région au 09 décembre 2019							Total PDI au 02 oct 2019	variation
Région	Hommes	Femmes	Moins de 5 ans	Enfant de plus de 5 ans	Enfants	Total PDI		
Boucle du Mouhoun	1 928	1 883	1 099	3 827	4 926	8 737	8 588	2%
Cascades	41	105	40	82	122	268	268	0%
Centre	162	412	158	319	477	1 051	1 051	0%
Centre-Est	99	164	56	236	292	555	145	283%
Centre-Nord	41 654	100 854	40 654	87 314	127 968	270 476	270 476	0%
Centre-Ouest	98	249	96	192	288	635	635	0%
Centre-Sud	279	372	502	620	1 122	1 773	101	1655%
Est	2 773	4 051	3 233	7 440	10 673	17 497	10 293	70%
Hauts-Bassins	784	876	832	1 018	1 850	3 510	558	529%
Nord	8 277	9 011	6 814	14 142	20 956	38 244	31 998	20%
Plateau central	715	1 026	1 222	1 755	2 977	4 718	1 222	286%
Sahel	37 140	46 927	41 968	86 263	128 231	212 298	160 741	32%
Sud-Ouest	47	108	46	83	129	284	284	0%
Total général	93 997	166 038	96 720	203 291	300 011	560 046	486 360	15%
	16,78%	29,65%	17,27%	36,30%	53,57%	100%		

De nos jours, la situation alimentaire des ménages PDI et hôtes dépend essentiellement de l'aide humanitaire, de la solidarité communautaire et du marché. En effet, le nombre de repas pris aussi bien par les PDI que par les ménages hôtes par jour est pour le moment normal (03 repas par jour). Toutefois, ce nombre pourrait être revu à la baisse dans les prochains mois tant en quantité qu'en qualité pour les adultes (02 repas) au profit des enfants (03 repas).

En ce qui concerne les catastrophes humanitaires, la situation est calme de manière générale hormis la région du Centre-Nord qui a enregistré 08 cas d'incendie causant 73 victimes dont 14 hommes, 22 femmes et 37 enfants.

VI. SITUATION DES INTERVENTIONS EN COURS ET PERSPECTIVES

6.1. Situation des interventions en cours

Une cartographie exhaustive des acteurs n'a pu être effectuée compte tenu de l'absence de certains lors des rencontres due au conflit de calendrier. Les acteurs disponibles lors du passage des équipes

de la mission se résument dans le tableau ci-dessous. Il faut noter que la plupart des acteurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire prennent en compte le domaine de la nutrition et la protection des moyens d'existence.

Tableau X : Situation des interventions : cartographie des acteurs

Domaine	Sécurité alimentaire	Nutrition	Protection des moyens d'existence
Régions	PDI		
Boucle du Mouhoun	TDH, HELP, ACCEDES, OCADES		
Hauts Bassins	CONASUR		
Centre-Nord	CONASUR, PLAN, OXFAM, ATAD, PIEREF, ODE, CREDO, SAVE THE CHILDREN, FAO, PAM, CROIX-ROUGE, UNICEF, OCADES et APIL		
Sahel	FAO, CONASUR, OCADES, REACH ITALIA, SERACOM, HELP, AFRICARE, ACCOD, UFC		
Est	CONASUR ACF, OCADES et PAM		
Centre-Ouest	OCADES, FILET SOCIAUX et CONASUR		
Nord	CONASUR, TDH, CICR CDR, PAM Mairie, OCADES, MSF Solidarité international, Enfant du monde et HI		
Cascades	DRFSNAH		
Sud-Ouest	DRFSNAH et communauté musulmane		
Centre	DRFSNAH		
Plateau Central	DRFSNAH et CONASUR		
Total région			

Le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) et de populations hôtes ayant bénéficié de l'aide de l'Etat et ses partenaires s'élevait respectivement à 453 093 et 1 088 à la date du 20 décembre 2019. En plus, les populations vulnérables continuent de recevoir les différents appuis et leur nombre s'élevait à 12 670. Tous ses appuis sont concentrés dans le domaine de la sécurité alimentaire.

La situation se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau XI : Situation des interventions : situation des bénéficiaires

Domaine	Sécurité alimentaire (Nombre de bénéficiaires)			Nutrition (Nombre de bénéficiaires)		Protection des moyens d'existence (Nombre de bénéficiaires)	
	PDI	Population hôte	Personnes vulnérable	PDI	Population hôte	PDI	Population hôte
Centre-Nord	334058	0	0	0	0	0	0

Domaine	Sécurité alimentaire (Nombre de bénéficiaires)		Personnes vulnérable	Nutrition (Nombre de bénéficiaires)		Protection des moyens d'existence (Nombre de bénéficiaires)	
	régions	PDI		Population hôte	PDI	Population hôte	PDI
Sahel	46206	1088	0	0	0	0	1 130
Sud-Ouest	474	ND	0	0	0	0	70
Cascades	1464	0	0	0	0	0	0
Hauts Bassins	2 162	ND	0	0	0	0	0
Boucle du Mouhoun	9 000		ND	ND	ND	ND	ND
Centre- Est	0	0	0	0	0	0	0
Est	18352	0	2789+ 2300	0	0	0	0
Centre-Ouest	ND	0	7 581	0	0	0	0
Nord	38383		0	0	0	0	0
Plateau Central	2634	0	0	0	0	0	0
Centre	360	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total	453093	1088	12670	0	0	0	1200

Plusieurs interventions ont été effectuées au profit des PDI et leurs populations hôtes. Cependant, l'estimation financière de ces interventions présente des insuffisances. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, **139 403 000 F CFA** ont été mobilisés pour soutenir les PDI dans les 13 régions du pays contre **65 562 000 F CFA** dans le domaine de la nutrition. Ces montants sont sous-estimés étant donné que toutes les interventions n'ont pas été évaluées. Par ailleurs, des projets de développement tels que le Projet Filet sociaux a pu apporter des appuis à leurs cibles, c'est-à-dire aux populations vulnérables. Le montant de l'appui s'élève à **765 293 000 F CFA** principalement dans la région du Centre-Ouest. La situation se présente comme suit :

Tableau XII : Situation des interventions : Coût des interventions

Domaine	Sécurité alimentaire		Personnes vulnérables	Nutrition		Protection des moyens d'existence		Personnes vulnérables
	Régions	PDI		Population hôte	PDI	Population hôte	PDI	
Centre-Nord	ND							
Sahel	19 025			65 562				
Sud-Ouest	1 254	0	7 293	0	0	0	0	3 058
Hauts Bassins	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Boucle du Mouhoun	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	
Est	110 919	0	0	0	0	0	ND	0
Cascades	ND	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	900		758 000	0	0	0	0	0

Domaine	Sécurité alimentaire			Nutrition		Protection des moyens d'existence		
Régions	PDI	Population hôte	Personnes vulnérables	PDI	Population hôte	PDI	Population hôte	Personnes vulnérables
Nord	7 305		0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Plateau Central	ND	0	0	0	0	0	0	0
Centre	ND	0	0	0	0	0	0	0
Total région	139 403	0	765 293	65 562	0	0	0	3058

6.2. Perspectives d'intervention humanitaires

En termes de perspectives, seules deux régions sur treize (13) ont prévus des interventions à l'endroit des populations hôtes et des PDI. Il s'agit de la région du Sahel et du Centre-Nord. Les domaines d'interventions sont essentiellement l'assistance alimentaire et la protection des moyens d'existence.

Tableau XIII : Perspectives d'intervention au profit des populations hôtes de PDI

Régions	Acteurs	Domaine d'intervention	Période	Nature de l'intervention	Localités (communes, provinces)	Effectifs ciblés		
						Hommes	Femmes	Enfants
CN	OCADES-CRS, PAM	Sécurité alimentaire	- Décembre 2019 -6 mois	Transfert de cash, distribution de vivre Cash/for work	Kaya Barsalogho, Pissila, Boussouma	10 852	16 245	920
	PAM/AVAD FAO/AVAD ONG/APIIL	Protection des moyens d'existence				451	690	
SHL	FAO/OSRO/BKF/902/CHA et OSRO/BKF/903/BEL	Sécurité alimentaire	Sept 2020		Markoye, Gorom-gorom, Dori et Djibo	1980		
Nord	MFSNFAH ADEFAD	Assistance alimentaire	2020	-Distribution de vivre et vente de céréale à prix social et subventionné, cash/for, cash inconditionnel				
	ADEFAD	Protection des moyens d'existence	2020	Vente d'aliments bétail à prix subventionné, vente à prix subventionnée de semence	Loroum, Yatenga, Passoré et Zondoma			

Régions	Acteurs	Domaine d'intervention	Période	Nature de l'intervention	Localités (communes, provinces)	Effectifs ciblés		
						Hommes	Femmes	Enfants
				fourragère, soutien à la production maraichère, prise en charge de la malnutrition MAS MAM, prévention selon ANJE, FEFA				
Boucle du Mouhoun	PAM	Assistance alimentaire			Sourou et Kossi			
Hauts Bassins		ND	0	0	0	0		0
Sud-Ouest	MFSNFAH	ND						
Est	OCADES, PAM DRFSNAH, ACF	0	0	0	0	0		0
CE	MFSNFAH	ND						
Centre-Sud	MFSNFAH	ND						
Plateau Central	MFSNFAH	0						
Centre	DRFSNAH	ND						
Cascades	-	ND						
Centre-Ouest	-	ND						

Les Personnes Déplacées Internes (PDI) seront également bénéficiaires des interventions dans quelques régions telles que le Sahel, le Nord, le Centre-Nord et la Boucle du Mouhoun. Ces interventions concerneront le domaine alimentaire, la nutrition et la protection des moyens d'existence. Au total **242 852** PDI vont bénéficier de ces appuis.

Tableau XIV : Perspectives d'intervention au profit des Personnes Déplacées internes

Région	Acteurs	Domaine d'intervention	Période (Début et/ou durée en mois)	Nature de l'intervention	Localités (communes, provinces)	Effectifs ciblés		
						Hommes	Femmes	Enfants
Centre-Nord	OCADES-CRS, PAM	Assistance alimentaire	-Déc 2019 -Janv. 2020 -3 mois	-Transfert cash -Distribution de vivre	Barsalogo, Pissila, Boussouma, Kaya	163 898	4 725	6487

Région	Acteurs	Domaine d'intervention	Période (Début et/ou durée en mois)	Nature de l'intervention	Localités (communes, provinces)	Effectifs ciblés		
						Hommes	Femmes	Enfants
	FAO	Protection des moyens d'existence	Déc 2019- fév 2020	Aliments bétail et kit habitat	Barsalogo	239		
Sahel	FAO/OSRO/BKF/902/CHA et OSRO/BKF/903/BEL FAO/TCP/BKF/3705	Protection des moyens d'existence	Juillet 2019 à sept 2020	Distribution d'intrants de maraiche culture (semence fertilisants organiques et petit outils de maraichage), culture vivrière et Distribution d'aliments à bétail	Markoye, Gorom-Gorom, Dori et Djibo	3 460		
	OCADES	Assistance alimentaire	Déc. 2019	Distribution de vivre	Dori			
Hauts Bassins	PAM	Assistance alimentaire		193,5 tonnes	Houet			
Boucle du Mouhoun	PAM/Tdh	Assistance alimentaire et nutritionnelle	Déc.2019	Vivres et non vivres	Sourou, Kossi, Banwa et Mouhoun	9 000		
Cascades		ND						
Est		ND						
Centre-Est		ND						
Centre-Ouest		ND						
Nord	MFSNFAH ADEFAD	Assistance alimentaire	2020	Distribution de vivre	Loroum, Yatenga, Passoré et Zondoma	4 940	12 533	14520
		Humanitaire	2020	Mise en place de camp	Lorum	3559	9032	10 459
Plateau Central	DFSNFAH	ND						
Centre	DFSNFAH	ND						
Centre-Sud		ND						
TOTAL						242 2		

6.3. Besoins d'intervention non couverts

Les besoins d'interventions non couverts sont essentiellement orientés vers les ménages PDI et hôtes et sont incontestablement la nourriture et les besoins de sécurité.

Ces besoins d'interventions se résument comme suit:

- **Besoin d'interventions non couvert des PDI et des ménages hôtes**

- En terme d'assistance en vivre et non vivre, malgré que les ménages PDI et hôtes bénéficient de la solidarité communautaire et de l'aide humanitaire, des gaps demeurent importants et les dotations reçues par les PDI ne permettent pas de couvrir leurs besoins alimentaires au-delà d'un mois.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, en dehors de la province de la Kossi et dans une moindre mesure du Sourou où il y'a déjà eu des opérations de distributions de vivres, de matériels de survie (nattes, seaux, couvertures, moustiquaires, etc.) et d'installation d'abris (tentes familiales) en faveur des PDI et des familles hôtes, réalisées principalement par le CONASUR et certaines ONG (Tdh, Help, OCADES, etc.), dans les autres provinces de la même région, la réponse humanitaire est toujours en attente et dépend pour l'heure de la solidarité communautaire et du marché. Dans la région du Plateau Central, les besoins d'intervention sont estimés à 164,8 tonnes de vivres au profit de 4 458 PDI.

Dans la région du Sahel, hormis les besoins d'assistance non couvert en vivre, et non vivre, certains PDI sont confrontés à des difficultés de paiement des loyers et sont menacés d'expulsion.

- En appui à la production de la campagne sèche et de protection des moyens d'existence dans les grandes zones de production maraichère, les PDI, ont bénéficié de sites de production maraichère, tel est le cas des ménages PDI dans la province de la Kossi qui ont bénéficié d'un appui de l'ONG DAMSSE pour la pratique du jardinage. Cette activité permettra aux ménages PDI de diversifier leur alimentation et d'améliorer leur pouvoir d'achat et leur résilience.

Toutefois, ils souhaiteraient avoir un appui en intrants maraîchers et en équipements (motopompes, arrosoirs, dabs, pioches, etc.).

- Sur le plan sécuritaire, beaucoup de PDI manifestent le désir ardent de regagner leurs localités d'origine et souhaitent un retour rapide de la sécurité et de la paix dans le pays. En effet, pour subvenir à leurs besoins alimentaires, certaines PDI exercent de petits métiers (commerce, artisanat, lessive, jardinage, couture, coiffure, etc.) et cela constitue d'ailleurs leurs principales sources de revenus.

- **Besoin d'interventions non couverts des ménages ordinaires**

Pour l'ensemble des régions où des communes à risques d'insécurité alimentaire ont été enregistrées, il faut signaler les demandes d'aide alimentaires qui s'accroissent du fait de la situation alimentaire qui pourrait se dégrader pour les ménages vulnérables au cours des trois prochains mois.

Les structures déconcentrées du Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale de la famille et des Actions Humanitaires ont exprimé le besoin en terme de renforcement continu des séances de sensibilisation d'une part pour le retour des PDI dans les sites officiels et d'autres part à l'endroit des populations en général pour un mieux vivre ensemble. Par ailleurs, la continuité des actions de plaidoyers à l'endroit des conseils municipaux pour une meilleure prise en compte des couches vulnérables dans leurs budgets a été également souligné.

VII. PERSPECTIVES ALIMENTAIRES

Les perspectives alimentaires sont globalement bonnes. Toutefois, la situation alimentaire des PDI et des ménages hôtes demeure préoccupante dans les régions du Sahel et du Centre-Nord. Cette situation connaîtra une atténuation au cours des prochains mois au regard des interventions humanitaires en cours dans ses deux régions. En effet, des actions d'assistance aux PDI et populations hôtes sont programmées pour les prochains mois par l'Etat et ses partenaires. Dans la région du Centre-Nord, 175 349 PDI dont 164 137 hommes, 4725 femmes et 6487 enfants bénéficieront d'une assistance humanitaire ainsi que 30 008 populations hôtes.

Dans la région du Sahel, 3 460 PDI bénéficieront d'une assistance humanitaire les prochains mois ainsi que 1 980 populations hôtes. Il s'agit de cash transfert, de cash for work, de distribution de vivres, d'appui en aliment bétail, en kit d'habitat, dotation en équipements et intrants maraichers, de formations et d'appui-conseil, de dotation d'animaux pour élevage et de dotation de semences. Par ailleurs, certains ménages surtout pauvres des zones à risque d'insécurité alimentaire seront confrontés à des difficultés alimentaires les trois prochains mois.

Le faible niveau de remplissage des points d'eau par rapport à l'année passée d'une part et la probable baisse des emblavures de la campagne sèche due à la situation sécuritaire précaire impacteront négativement sur la production de la campagne sèche. Néanmoins, la vente des récoltes des produits maraichers dans les prochains mois permettront d'améliorer les conditions de vie des ménages.

La situation alimentaire du bétail restera stable, les trois prochains mois mais connaîtra une nette détérioration pendant la soudure pastorale au regard du faible niveau du fourrage, du faible niveau de remplissage des points d'eau. Toutefois, cette situation pourrait être atténuée avec les appuis de l'Etat en SPAI déjà disponibles dans les magasins des différentes Directions Régionales des Ressources Animales et Halieutiques. La hausse de l'offre du bétail observée sur les marchés pourrait se maintenir si la situation sécuritaire se maintient ou persiste avec le bradage des animaux par les

PDI. Toutefois, la restriction du mouvement du bétail dans les zones d'insécurité peut constituer un facteur de risque dans l'analyse de ces perspectives. Les activités de transhumances dans la région de l'Est s'annonceraient précoces du fait de l'insécurité mais également pourrait connaître des perturbations compte tenu des difficultés signalées au niveau des frontières du Bénin et Togo.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De façon générale, la situation alimentaire en cette période est satisfaisante. Les denrées alimentaires sont disponibles sur les marchés et également au niveau des ménages. Les prix sont globalement stables sur les différents marchés. Toutefois, les communes déclarées à risque d'insécurité alimentaires doivent être surveillée et les interventions des acteurs humanitaires devraient être diligentées pour aider les personnes les plus vulnérables pendant la période de soudure.

Une attention particulière doit être maintenue à l'endroit des Personnes Déplacées Internes (PDI) dont la situation demeure préoccupante dans l'ensemble des régions qui les abritent au vu de l'accroissement de leur nombre comparé au trimestre écoulé.

La situation alimentaire du bétail est également satisfaisante mais connaîtra une détérioration les prochains mois avec la faible disponibilité du fourrage et l'eau d'abreuvement. Pour ce qui est de la situation zoo sanitaire, elle est meilleure par rapport à la même période de l'année passée. Les prix des animaux sont stables par rapport au mois passé dans la plupart des communes mais connaîtront une baisse dans les zones d'insécurité au regard du bradage observé.

Au terme de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit du MAAH et ses partenaires :

- prendre des dispositions pour que les points de vente de céréales à prix subventionné soient fonctionnels dans les zones à risque d'insécurité alimentaire avant la période de soudure ;
- appuyer les PDI et ménages hôtes en intrants et petits équipements pour leur permettre de mieux exploiter les superficies maraichères mises à leur disposition ;
- renforcer le système de veille et d'alerte ;
- rendre disponible à temps les intrants et équipements agricoles pour la production de saison sèche.

A l'endroit du MRAH et ses partenaires :

- Mettre à la disposition des DRRAH, l'aliment bétail en quantité suffisante et à temps afin de pallier le déficit alimentaire et les mortalités d'animaux ;
- Restaurer et mettre en place au niveau local un comité de suivi des zones pastorales.

A l'endroit du MFSNFAH et ses partenaires

- Poursuivre l'assistance alimentaire aux PDI et aux ménages hôtes ;
- Occuper utilement les PDI surtout les jeunes en créant des activités génératrices de revenus pour éviter qu'ils plongent dans le grand banditisme.

ANNEXES

Tableau I : Évolution quantitative de la production de fourrage et produits animaux

Région de la Boucle du Mouhoun						
		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectif du cheptel (Tête)	Bovin	818 754	941 986	851 832	868 868	886 246
	Ovin	697 655	867 791	725 840	740 357	755 164
	Caprin	1 094 656	1 296 196	1 138 880	1 615 658	1 184 891
	Porcin	276 170	282 313	287 327	293 074	298 935
	Equin	3 056	3 509	3 180	3 244	3 308
	Asin	144 936	154 568	150 791	153 807	156 883
	Volaille	4 843 306	5 122 235	5 038 976	5 139 755	5 242 551
Lait (Litres)		163 552,50	191 486,50	111 163,50	91 825,50	35 370,80
Viande (T)		3 113,23	2 836,22	3 050,25	2 476,04	1 441,50
Œuf (unité)		865 836,00	2 010 070,00	3 049 452,00	1 288 711,00	714 705,00
Fourrages cultivé (T)		20 124,00	7 639,50	32 866,60	83 109,30	2 122,00
La biomasse naturelle (T)		5 935,00	7 812,00	11 882,60	410 747,11	380 755,00
Région des Hauts-Bassins						
		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectif du cheptel (Tête)	Bovin				1 682 941	
	Ovin				985 878	
	Caprin				942 328	
	Porcin				870 332	
	Equin					
	Asin					
	Volaille					
Lait (Litres)					124 233,00	109 096,00
Viande (T)					789,53	1 005,00
Œuf (unité)					5 465 890,00	330 140,00
Fourrages cultivé (T)						
La biomasse naturelle (T)						

Sources : DRRAH BMH et HBS

Tableau II : Situation des prix de taureau

Provinces	Sept.	Oct.	Nov.	nov.18	Prix 5ans	Variations	Variation annuelle	Variation 5 ans
						mensuelles		
Séno	303'241	248333	266700	217'375	239'422	7.40%	22.70%	11.40%
Oudalan	267'708	262'500	235'500	234'186	234'753	-10.30%	0.60%	0.30%
Soum	302'292	222'646	221'646	231'111	236'178	0.00%	-3.70%	-5.70%
Région	291'080	244493	241282	227'557	236'784	-0.97%	6.53%	2.00%
Sanmatenga	303'241	212'333	236'204	218'004	228'325	11.20%	8.30%	3.50%

Bam	321275	280'185	307'060	306255	319000	9.60%	0.30%	-3.70%
Région	312'258	246'259	271'632	262'130	273'663	10%	3.60%	-0.70%
Gourma	332'500	222'375	226'087	229'511	226'087	1.70%	1.50%	-3.60%
Gnagna	221'296	227'083	259'583	240'208	255'455	14.30%	8%	1.60%
Région	276'898	224'729	242'835	234'859	240'771	8.00%	5%	-1.00%
Kouritenga	375'528	273'175	282'852	283'768	317'592	3.50%	4%	-10.90%
Boulgou	280'789	212'833	216'333	215'842	230'346	1.60%	2%	-6.10%
Garango	258'356	204'459	214'286	217'397	223'150	4.80%	-1%	-4.00%
Région	304'891	230'156	237'824	239'002	257'030	3.30%	-1%	-7.00%
Ganzourgou	226'000	184'597	181'486	179'131	203'989	-1.70%	1%	-11.00%
Kadiogo	358'239	281'090	284'891	269'167	278'182	1.40%	6%	2.40%
Nahouri	282'100	276'308	249'872	244'254	244'042	-9.60%	2%	2.40%
Tô	275'815	193'268	197'554	198'402	213'157	2.20%	0%	-7.30%
Yatenga	264'708	238'472	228'725	209'829	211'554	-4.10%	9%	8.10%
Houet	300'104	284'359	285'962	297'628	289'355	0.60%	-4%	-1.20%
Houet Colma	277'708	267'905	263'667	261'377	263'000	-1.60%	1%	0.30%

Source : DGESS/MRAH

Tableau III : Situation des prix du bélier

Source : DGESS/MRAH

Provinces	Sep.	Oct.	Nov.	nov.18	Prix 5ans	Variations	Variation annuelle	Variation 5 ans
						mensuelles		
Soum	60'000	54'375	54'375	44'528	44'536	0%	22%	22%
Séno	61'100	58458	59233	47'667	48'531	1%	24%	22%
L'Oudalan	57'729	46'521	51'417	50'045	46'433	11%	3%	11%
Région	59'610	53'118	55'008	47'413	46'500	4%	16%	18%
Gourma	48'667	36'975	55'000	46'163	37'854	49%	19%	45%
Gnangnan	44'733	40'948	40'760	43'583	42'388	0%	-6%	-4%
Région	46'700	38'961	47'880	44'873	40'121	24%	6%	21%
Kouritenga	68'911	46'917	49'271	52'050	47'916	5%	-5%	3%
Boulgou	34'026	22'900	23'008	23'629	22'772	0%	-3%	1%
Garango	32'022	23'665	25'513	24'240	23'376	8%	5%	9%
Région	44'986	31'161	32'597	33'306	31'355	0	0	4%
Sanmatenga	34'650	46'027	42'903	43'365	44'775	-7%	-1%	-4%
Bam	57'272	48'238	48'730	46'355	48'524	1%	5%	0%
Région	45'961	47'133	45'816	44'860	46'649	-3%	2%	-2%
Houet	42'676	40'171	45'613	44'703	42'902	14%	2%	6%
Nahouri	33'019	28'891	28'535	29'459	29'086	-1%	-3%	-2%
Bougouriba	34'650	35'767	36'267	34'315	33'728	1%	6%	8%
Ganzourgou	44'764	34'802	33'069	33'008	34'054	-5%	0%	-3%
Kadiogo	90'567	82'724	83'089	76'624	66'194	0%	8%	26%
Sissili	27'341	20'761	20'460	26'706	25'743	-1%	-23%	-21%
Yatenga	68'697	57'546	53'313	48'902	47'507	-7%	9%	12%

Tableau IV : Situation des prix du bouc

Provinces	Sept.	Oct.	Nov.	nov.18	Prix 5ans	Variations	Variation annuelle	Variation 5 ans
						mensuelles		
Soum	38'479	37'167	37'167	30'708	32'704	0.0%	21%	14%
Séno	39'537	40667	37200	33'917	34'246	-8.5%	10%	9%
L'Oudalan	32'540	34'656	36'068	34'142	31'497	4.1%	6%	15%
Région		37'497	36'811	32'922	32'816	-1.5%	12%	12%
Sanmatenga	28'616	24'348	23'426	22'506	21'455	-3.8%	4%	9%
Bam	24'139	19'718	21'950	22'289	24'951	11.3%	-2%	-12%
Région		22'033	22'688	22'397	23'203	3.8%	1%	-1%
Boulgou	19'333	15'985	15'025	14'954	15'278	-6.0%	0%	-2%
Kouritenga	61'690	35'343	34'504	39'756	34'741	-2.4%	-13%	-1%
Garango	24'326	17'260	18'007	17'192	16'450	4.3%	5%	9%
Région		22'862	22'512	23'967	22'157	-1.3%	-3%	2%
Gnagna	18'944	14'229	15'218	15'017	20'333	6.9%	1%	-25%
Gourma	39'185	24'905	28'073	31'701	24'755	12.7%	-11%	13%
Région		19'567	21'646	23'359	22'544	9.8%	-5%	-6%
Houet	14'243	15'028	16'709	17'757	18'367	11.2%	-6%	-9%
Nahouri	19'202	17'459	18'885	18'670	18'535	8.2%	1%	2%
Bougouriba	18'133	25'091	25'850	24'333	23'684	3.0%	6%	9%
Ganzourgou	23'867	25'000	23'375	23'694	27'591	-6.5%	-1%	-15%
Kadiogo	23'867	32'275	32'933	33'095	30'883	2.0%	0%	7%
Sissili	20'745	18'002	20'460	19'227	19'743	13.7%	6%	4%
Yatenga	34'554	29'746	29'892	28'525	28'691	0.5%	5%	4%

Tableau V : Situation des prix de PFNL

Produits	septembre	octobre	novembre	décembre	nov-18	Prix moyens des 5ans	Variations	Variation annuelle	Variation quinquennale
							mensuelles		
Amandes de karité	470	540	550	600	475	495	2%	16%	11%
Beurre de karité	1 870	1 930	2 105	2 075	2 450	1 810	9%	-14%	16%
Graines de néré	1 475	1 415	1 445	1 600	1 170	1 365	2%	24%	6%
Soumbala	3 115	3 265	3 265	3 145	3 385	3 850	0%	-4%	-15%
Kapok	1 575	1 555	1 545	1 210	1 935	1 575	-1%	-20%	-2%
Miel	3 570	3 450	3 805	3 925	3 960	3 625	10%	-4%	5%
Tamarin	430	365	230	300	440	345	-37%	-48%	-33%
Zamné	2 150	2 105	2 130	1 490	1 815	1 415	1%	17%	51%